

Votre interlocuteur formation et apprentissage



Qui sommes-nous?

Depuis le 1er avril 2019, **OCAPIAT** est agréé opérateur de compétences (OPCO) par le Ministère du travail. Notre OPCO est né de la fusion du FAFSEA et d'OPCALIM. La loi «pour la liberté de choisir son Avenir Professionnel» place **OCAPIAT** en position d'acteur incontournable de la formation et de l'apprentissage, qu'il finance désormais. Aujourd'hui, **345** salariés sont à votre écoute pour assurer ces missions.



Chiffres clés:

50 branches autour de la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires.

185 000 entreprises adhérentes et dirigeants non-salariés (filière pêche et cultures marines) dont 98 % d'entreprises de moins de 50 salariés.

Plus de **1,3 million** de salariés représentés dont 46 % travaillent dans une entreprise de moins de 50 salariés.

Les missions de notre OPCO

- Soutenir financièrement les projets de formation et de recrutement en alternance ;
- Développer les compétences des actifs (salariés ou futures recrues...) au sein des entreprises adhérentes ;
- Accompagner les branches professionnelles dans la définition de leur politique de formation et de certification.

Nos publics:







Les principaux axes de l'ODS OCAPIAT

Appui-conseil en RH

L'évaluation des pratiques et le diagnostic de situation et d'opportunité formation. La possibilité de trouver des ressources, dispositifs adaptés et des financements.

Développer les compétences



Former, développer, sécuriser les compétences

Faciliter l'embauche



Recruter et intégrer par la promotion de solutions innovantes et par l'alternance

Services en ligne



Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement, d'intégration, de formation et de pilotage des actions RH.



Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH) pour les entreprises de la filière forêt-bois





La prestation conseil RH vous offre un accompagnement global et personnalisé avec :

- O Un accompagnement personnalisé jusqu'à 30 jours, réalisé par un prestataire spécialisé
- O Une démarche globale associant tous les acteurs de l'entreprise
- Une prise en charge à 100 % (sous conditions)

Une prestation personnalisée pour répondre à vos besoins RH

Dans cette période de reprise d'activité, vous souhaitez :

- Réaliser un diagnostic RH et adapter votre gestion des ressources humaines aux nouvelles conditions d'activité.
- Améliorer votre stratégie RH et le dialogue social dans l'entreprise.
- · Réorganiser votre entreprise.
- Vous outiller pour le processus de recrutement.
- Intégrer les salariés en favorisant la diversité et l'égalité professionnelle.
- Elaborer un plan de développement des compétences pour vos salariés.
- Professionnaliser la fonction RH dans votre entreprise.



Autodiagnostic RH en ligne

point de vigilance particulier.



Pour aller plus loin et vous accompagner dans la gestion des ressources humaines, OCAPIAT a créé l'offre Diag RH et met à

votre disposition une boîte à outils RH

Conçu par OCAPIAT pour les TPE-PME, l'autodiagnostic RH est un outil rapide et facile d'autodiagnostic en ligne.

Entièrement digital, les entreprises découvrent en quelques minutes une vision éclairée et synthétique de leur maturité RH.



Et si vous passiez à l'action?

Les conseillers OCAPIAT en Ile-de-France

Conseillers entreprises	Rachid ADJEKHIANE	rachid.adjekhiane@ocapiat.fr	07 69 20 51 89	Départements 78, 93 et 95
	Armelle CASTEL	armelle.castel@ocapiat.fr	06 40 15 19 81	Département 75
	Françoise LE ROC'H	francoise.leroch@ocapiat.fr	06 51 69 04 30	Départements 77 et 78
	Galia ZAOUI	galia.zaoui@ocapiat.fr	07 88 86 06 76	Départements 91, 92 et 94